

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mercredi 02 Septembre 2020 / N° 949

Prix : 20 DA

Droits Homme
Le Bureau des
Contentieux de
l'ONU rejette la
plainte
introduite contre
les autorités
algériennes

Déroulement des
examens du BEM
et du BAC :

Les propositions
du SNTÉ

Education:

« Les révisions
suivies par
200.000
candidats au
BAC et 56.000
candidats au
BEM » affirme
Quadjaout

Université d'été de
la fondation
algéro-américaine

Près de 280
personnes ont
pris part à la 3è
édition

Crises en Libye et au Mali

L'Algérie

multiplie
les efforts
pour trouver
une solution
politique
et pacifique

Sabri Boukadoum reçu par le Président Recep Tayyip Erdogan

PRÉSIDENCE

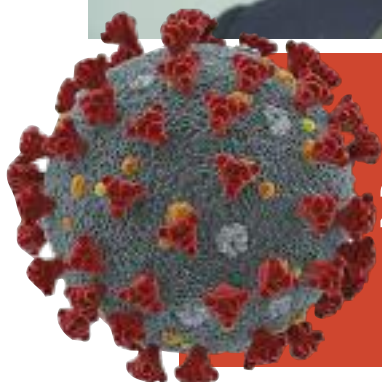
Mouvement partiel dans le corps des walis

Erdogan invite
le président
Tebboune
pour une visite
officielle
en Turquie



Coronavirus:

339 nouveaux cas,
249 guérisons et 8 décès
durant les dernières
24 heures



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
WAZARA L FELUKH AL DINIYA WA AWOQAF

﴿حَدَّثَنَا أَبُو الْوَلِيدٍ صَدَقَ عَنْ أَهْلِ بَيْتِهِ وَأَصْلِهِ عَلَيْهِ السَّلَامُ أَنَّ صَلَاتَكَ سَكَنَ لَهْ وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ﴾

الحملة الوطنية التاسعة عشرة لصندوق الزكاة

1442 هـ / 2020 م

تُدفع الزكاة :

- بالمساجد عبر الوطن
- بالحسابات البريدية الولائية

<https://www.marw.dz/zakate/>
ANEP GRATUIT N°0059

Crises en Libye et au Mali

L'Algérie multiplie les efforts pour trouver une solution politique et pacifique

L'Algérie a réaffirmé, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, hier lors de sa visite officielle à Ankara (Turquie), sa position quant à la nécessité de privilégier la voie du dialogue et de la concertation aux crises que connaît la région, notamment la Libye et le Mali. Ceci intervient au moment où la diplomatie algérienne multiplie les efforts pour trouver une solution politique et pacifique aux crises qui secouent les pays du voisinage immédiat. Récemment, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait fait état d'une possible initiative algéro-tunisienne pour la résolution de la crise libyenne, se disant optimiste quant au règlement de cette crise, estimant que cela passe impérativement par la table du dialogue et que l'usage des armes n'a et ne sera jamais la solution. Rappelant la position équidistante de l'Algérie, le Président Tebboune a réitéré concernant "les décisions individuelles" que l'Algérie "ne soutient ni les unes ni s'oppose aux autres" mais, a-t-il ajouté "nous refusons d'être mis devant le fait accompli". Après avoir assuré que "l'Algérie qui n'a aucune volonté de faire cavalier seul ne peut imposer une quelconque initiative ou solution sans parrainage des Nations unies et du Conseil de sécurité", le Président Tebboune a soutenu que "si l'on veut le bien du peuple libyen, il faut le laisser décider de son propre destin sur la base de la légitimité populaire, sous l'égide des Nations unies". "Etant proches du peuple libyen, nous avons mis en garde contre certains agissements", a poursuivi le président de la République, déplorant "la dégradation de la situation" où les Libyens sont isolés à l'exception de deux pôles à l'Est et à l'Ouest du pays. M. Tebboune a déploré, d'autre part, le non-respect par plusieurs parties des conclusions de la Conférence de Berlin. Cette approche a été déjà développée par le Président Tebboune



lors de sa participation à la Conférence de Berlin sur la Libye où il a réitéré son appel à la communauté internationale d'assumer sa responsabilité en matière de respect de la paix et de la sécurité dans ce pays, affirmant que l'Algérie refuse toute atteinte à son intégrité nationale et à la souveraineté de ses institutions. Après avoir souligné que la région avait besoin d'une stabilité fondée sur la sécurité commune, il a réitéré l'attachement de l'Algérie au maintien de la région loin des ingérences étrangères, assurant que la sécurité de la Libye est le prolongement de « notre propre sécurité et le meilleur moyen de préserver notre sécurité régionale reste la coopération et l'entraide avec nos voisins pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme ». A cet égard, le Président de la République avait rappelé les efforts que l'Algérie n'a eu de cesse de déployer pour inciter les parties libyennes à adhérer au processus de dialogue, parrainé par les Nations Unies et accompagné par l'Union africaine en vue de former un

gouvernement d'entente nationale apte à gérer la transition et la réédification des institutions de l'Etat libyen pour relever les défis qui se posent au peuple libyen. L'Algérie a participé activement à divers niveaux à tous les efforts en faveur d'une solution politique à la crise libyenne, a-t-il encore soutenu, citant, dans ce cadre, son initiative, en mai 2014, pour la création du mécanisme des pays voisins de la Libye, qui a tenu sa première réunion à Alger, ainsi que les différentes cycles de dialogue qu'elle a abrités depuis mars 2015 entre les dirigeants des partis politiques libyens dans le cadre des processus de dialogue, supervisés par l'ONU. Mettant en avant la position équidistante de l'Algérie dans le conflit, il a évoqué ses efforts pour le rapprochement des vues et l'établissement de passerelles de communication avec tous les acteurs en plus de ses appels incessants à faire prévaloir la sagesse et à favoriser le processus pacifique pour le règlement de la crise, option qui demeure la

seule à même de garantir l'unité du peuple libyen et le respect de sa souveraineté, loin de toute ingérence étrangère, a-t-il affirmé. Pour ainsi dire, M. Tebboune veut redynamiser le rôle de la diplomatie algérienne parallèlement aux efforts que les forces de l'ANP sont en train de déployer pour sécuriser nos frontières. Ceci d'autant que l'Algérie est devenue un exemple à suivre dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et en matière de maîtrise totale de la sécurisation de ses frontières contre tous les dangers et toutes menaces d'où qu'elles viennent et ce, conformément à la stratégie globale et intégrée adoptée. Récemment, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum avait indiqué, au sujet de la crise en Libye, que l'action militaire ne pourra guère aboutir à la résolution de cet conflit, soulignant que « seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes est à même de rétablir la paix dans ce pays ». Il a ajouté qu'il appartenait dès lors aux Libyens d'engager dans les meilleurs délais, un processus inclusif de réconciliation nationale, comme cadre indispensable devant mettre un terme à la division et aboutir à l'objectif ultime de l'organisation d'élections transparentes sous l'égide de l'Union africaine et de l'ONU. M. Boukadoum avait soutenu que la tenue de ces élections, dont les résultats devraient être respectés par toutes les parties prenantes, « contribuerait à l'instauration d'un climat de confiance et à la mise en place d'institutions gouvernementales démocratiques pérennes, dont une armée nationale unifiée et seule responsable d'assurer la sécurité du pays ». Il avait, par la même occasion, rappelé que « l'Algérie qui a toujours encouragé les frères libyens à s'engager sur la voie du dialogue inclusif et de l'entente nationale, est convaincue que les parties libyennes sauront faire montre de sagesse pour dépasser leurs différences et faire prévaloir les intérêts nationaux suprêmes ».

M. H

Droits Homme

Le Bureau des Contentieux de l'ONU rejette la plainte introduite contre les autorités algériennes

L'e Secrétaire au Bureau des Contentieux de l'ONU à Genève, Issam Al Muhammadi, a indiqué que la plainte introduite par des activistes politiques algériens à l'encontre des autorités algériennes avait été rejetée 24h après son dépôt et examen de son contenu par les délégués juristes du Bureau. La plainte a été rejetée pour plusieurs motifs, notamment "le contenu non conforme aux rapports de l'organisation des droits de l'Homme en Algérie, certains signataires ayant des antécédents judiciaires, tous les signataires ne sont pas résidents en Algérie depuis une période de 10 années et les initiateurs de la plainte sont détenteurs d'une double nationalité, dont certains n'ont même pas la nationalité algérienne", a expliqué le Secrétaire égyptien, avant-hier, sur les ondes de la Radio Monte Carlo internationale. "L'ONU et les organisations des droits de l'Homme étudient les dossiers et les plaintes après une évaluation minutieuse et approfondie par des juristes issus de plusieurs pays membre de l'ONU", a-t-il souligné. L'ONU, a-t-il encore précisé, "s'appuie sur les rapports de ses antennes dans les pays et non sur ceux émanant de partis ou mouvements opposants, car leurs désaccords avec les régimes de leurs pays relèvent des affaires internes". En conclusion, M. Al Muhammadi a affirmé que "le rejet de la plainte reflète le classement de l'Algérie parmi les premiers pays arabes où la liberté d'expression et la protection des droits de l'Homme sont consacrées".

A.A

Sabri Boukadoum reçu par le Président Recep Tayyip Erdogan



Dans le cadre de sa visite officielle à Ankara, le Ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a été reçu en audience, ce jour, par le Président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, au cours de laquelle il lui a transmis un message oral de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. A cette occasion, le Ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum a exposé au Président Erdogan les résultats de ses discussions avec son homologue,

Mevlut Cavusoglu, ainsi que les actions de coopération inscrites à l'agenda bilatéral, notamment au sujet du volet de l'investissement et des échanges commerciaux. Le Président Erdogan a marqué sa satisfaction quant à l'évolution positive que connaissent les relations algéro-turques en réitérant son engagement personnel à les raffermir davantage, y compris dans le domaine de l'investissement, et ce dans l'intérêt mutuel des deux pays. Les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont éga-

lement été à l'ordre du jour de cette audience, en particulier la situation au Mali et en Libye, où la position algérienne quant à la nécessité de privilégier la voie du dialogue et des solutions politiques aux crises que connaît la région a été réitérée. Le Président Erdogan a chargé M. le Ministre des Affaires étrangères de transmettre à M. le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ses salutations fraternelles ainsi que son souhait de le recevoir en visite en Turquie.

T.M

Déroulement des examens du BEM et du BAC : Les propositions du SNTE

A l'approche des examens de fin d'année, du BEM et du baccalauréat, le syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), a soumis au ministère de l'Éducation nationale une série de propositions pour le bon déroulement de ces épreuves et ce en raison de la pandémie du Coronavirus. « Devant l'urgence sanitaire que notre pays connaît comme les autres pays du monde, en raison de la propagation de la pandémie du Coronavirus, plus de 800000 candidats seront soumis aux examens du baccalauréat, à partir du dimanche 13 septembre 2020, et plus de 223000 professeurs y assisteront. Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation propose au ministère de prendre un ensemble de mesures complémentaires comme solution à la réussite de l'examen du baccalauréat ». Parmi les suggestions, le syndicat demande au ministère de l'Éducation, et à travers lui le Bureau national des examens et concours, d'augmenter le nombre de centres qui accueilleront les examens, au cours de la session 2020, avec la possibilité d'utiliser les salles couvertes et les amphithéâtres des centres de l'enseignement intermédiaire et secondaire. Le syndicat propose aussi de limiter le nombre de candidats dans chaque salle à 10 étudiants, réduire le nombre de surveillants à deux au lieu de trois, en plus d'augmenter les centres de collecte et les centres de correction. Le syndicat demande également la stérilisation des salles d'examen, bureaux, établissements de santé, couloirs et autres espaces de travail, équipements existants et fournitures de travail, ainsi que la stérilisation des sujets, édition et noircissement des papiers, corrections, réseaux de correction et le reste des documents liés aux examens et véhicules destinés à leur transport, en plus des espaces dédiés à leur stockage et sécurité. « Les mesures préventives nécessaires doivent également être prises dans la pratique et le suivi par le ministère de l'Éducation et la formation d'une cellule de suivi qui se rend sur le terrain avant l'examen afin de découvrir les lacunes et de ne pas laisser cela pour le premier jour de l'examen ». En plus des procédures précédentes, le SNTE suggère également de respecter la mesure de la prise de température de tous les individus qui fréquentent les centres d'examen, et de les forcer à être physiquement séparés, ainsi que de mettre en place les mécanismes nécessaires pour réglementer l'entrée et le départ des candidats aux centres d'examen, ainsi que de placer des stériliseurs en présence des candidats pendant la période des examens, et obliger les participants à la stérilisation des mains, au port des masques et d'éviter d'échanger les outils de travail entre eux.

Houda H

Mouvement partiel dans le corps des walis

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé lundi à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués en vertu duquel il a été mis fin aux fonctions de huit (8) walis et six (6) walis délégués, alors que 17 walis et 14 walis délégués ont été nommés, indique un communiqué de la présidence de la République..

Premièrement:

Au titre des fins de fonctions de wali, il est mis fin aux fonctions aux walis Mesdames et Messieurs:

- Ahmed Mebarki en sa qualité de wali de Bechar
- Mohamed Benomar: en sa qualité de wali de Djelfa
- Aissa Aroua: en sa qualité de wali de Skikda
- Abdessami Saidoune: en sa qualité de wali de Mostaganem
- Cheikh Laardja en sa qualité de wali de M'sila
- Mahfoud Zakrifa en sa qualité de wali de Tissemsilt
- Omar El Hadj Moussa en sa qualité de wali de Tipaza
- Nacira Remdane en sa qualité de wali de Relizane.

Deuxièmement:

Au titre des nominations dans le corps des walis sont nommés walis Mesdames et Messieurs :

- Lakhdar Seddas, wali de Chlef
- Mohamed Belkateb, wali de Bechar
- Mustapha Koriche, wali de Tamanrasset
- Mohamed El Baraka Dehadj, wali de Tebessa
- Doumi Djilali, wali de Djelfa
- Kamel Abla, wali de Sétif
- Abdelkader Bensaid, wali de Skikda
- Kerbouch Kamel eddine, wali de Guelma
- Djahid Mous, wali de Médéa
- Aissa Boulahia, wali de Mostaganem



- Abdelkader Djellaoui, wali de M'sila
- Messaoud Djari, wali d'Oran
- Abbas Bedaoui, wali de Tissemsilt
- Abdelkader Rakaa, wali d'El Oued
- Labiba Winaz, wali de Tipaza
- Amhamed Moumen, wali d'Ain Temouchent

- Attallah Moulati, wali de Relizane

Troisièmement:

Au titre des fins de fonctions de walis délégués, il est mis fin aux fonctions des walis délégués Mesdames et Messieurs:

- Mabrouk Oun, en sa qualité de wali délégué de Timimoune, wilaya d'Adrar
- Samir Nefla, en sa qualité de wali délégué de Dar El Beida, wilaya d'Alger
- Djamel Gasmia, en sa qualité de wali délégué de Chéraga, wilaya d'Alger
- Ben Amor Kiyès, en sa qualité de wali délégué de Bir Mourad Raïs, wilaya d'Alger
- Farida Amrani, en sa qualité de wali déléguée de Bouzaréah, wilaya d'Alger
- Ahmed Boudouh, en sa qualité de wali délégué de Rouiba, wilaya d'Alger

Quatrièmement:

Au titre des nominations de walis délégués sont nommés walis délégués Mes-

dames et Messieurs:

- Nacer Sebaa: wali délégué de Timimoun (Adrar)
- Azeddine Hemadi: wali délégué de Bordj Badji Mokhtar (Adrar)
- Boubekeur Lensari: wali délégué d'Ouled Djellal (Biskra)
- Abderrahmane Dehimi: wali délégué de Beni Abbès (Bechar)
- Saad Chenouf: wali délégué d'In Salah (Tamanrasset)
- Brahim Ghemired: wali délégué d'In Guezzam (Tamanrasset)
- Mohamed Essaid Benkamou: wali délégué de Draria (Alger)
- Abdelmalek Boutesta: wali délégué de Dar El Beida (Alger)
- Amar Ali Bensaad: wali délégué de Cheraga (Alger)
- Houria Medahi: wali déléguée de Sidi Abdellah (Alger)
- Youcef Bechlaoui: wali délégué de Bir Mourad Rais (Alger)
- Djamel Eddine Heshas: wali délégué de Bouzaréah (Alger)
- Nacib Nadjia: wali déléguée de Zeralda (Alger)

A.S

Covid -19 : Réouverture des crèches et garderies d'enfants et levée du congé exceptionnel

Le gouvernement a décidé, lundi, la réouverture des crèches et garderies d'enfants avec la mise en œuvre "stricte" d'un protocole sanitaire adapté, ainsi que de levée de la mesure du congé exceptionnel rémunéré accordé aux femmes enceintes et celles élevant des enfants âgés de moins de 14 ans. Parmi les mesures adoptées par le gouvernement, figure "l'ouverture des crèches et garderies d'enfants avec la mise en œuvre stricte d'un protocole sanitaire adapté qui doit comporter notamment, l'utilisation, dans un premier temps, de 50% des capacités d'accueil de ces établissements et le respect de

la distanciation physique». Il s'agit également de "soumettre l'ensemble du personnel au test de dépistage de la Covid-19, préalablement à l'ouverture de l'établissement, le port obligatoire du masque de protection pour l'ensemble du personnel, l'affichage des mesures barrières et de prévention aux différents points d'accès, l'interdiction aux parents d'accéder aux locaux, (et) la désinfection quotidienne des lieux, cuisines, sanitaires, tables, chaises et autres équipements». Il est exigé, en outre, "l'installation de paillasses de désinfection aux entrées, la mise à disposition de solution hydro-alcoolique, l'aé-

ration naturelle des lieux, (et) l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs", ajoute la même source, soulignant que "les gérants de ces établissements sont tenus responsables en cas de non-respect des mesures barrières et d'hygiène édictées. Des inspections inopinées seront effectuées et, en cas de non-respect du protocole sanitaire, l'établissement sera immédiatement fermé". Par ailleurs, le gouvernement a décidé de "la levée de la mesure du congé exceptionnel rémunéré accordé aux femmes enceintes et celles élevant des enfants âgés de moins de quatorze (14) ans".

Mouvement associatif

Impérative promotion de la pensée associative en pensée institutionnelle

Le conseiller du Président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a plaidé lundi à partir de Boumerdes pour l'impératif de promouvoir la pensée associative en pensée institutionnelle et professionnelle à même de contribuer à la création de la richesse et au développement national global. Dans son allocution d'ouverture d'une rencontre l'ayant réunie avec des associations de la société civile, le conseiller du Président de la République a appelé les adhérents à ces associations à l'impératif de "l'initiative et de l'innovation" dans le domaine, en commençant d'abord

par "s'organiser davantage", a-t-il dit, et à ne "pas compter uniquement sur l'aide de l'Etat pour mettre en œuvre leurs programmes." "Les associations doivent s'organiser sous forme d'organisme fédéral ou de wilaya, voire même à dimension nationale, de façon à ce que les membres de leurs bureaux soient élus par différentes associations," en vue, a souligné Nazih Berramdane, de leur permettre d'avoir "une relation directe avec les autorités de la wilaya, ou différentes autorités nationales." Il a recommandé pour ce faire l'impératif d'un "changement des mentalités tant pour les associations que pour les responsables.

"Un fait susceptible, a-t-il considéré, de "préparer le terrain pour la restitution de la confiance perdue entre les deux parties, à cause des anciennes pratiques." "Le changement des mentalités conduira au changement des méthodes de travail et de la vision du citoyen et de la société en général et, partant, la restitution de la confiance perdue entre toutes ces parties». Cette rencontre s'inscrit, a souligné M. Berramdane, au titre de la première étape d'élaboration de la stratégie nationale pour l'organisation du secteur, considérée comme "étape de consultation avec la base." Cette dernière sera suivie ultérieurement par une 2ème étape "avec les orga-

nisations et associations nationales," avant d'être couronnée par l'étape de "maturation du projet", "la constitution d'une vision stratégique", "la détermination des mécanismes de travail" et "la mise en œuvre, avec la consultation de la société académique". Nazih Berramdane a, à ce titre, appelé à la poursuite et à l'élargissement des rencontres pour les rendre "thématiques" de manière à ce qu'elles deviennent "permanentes et soient un moyen de communication consacrant le principe participatif entre les différents organismes, pouvoirs et associations de la société civile." Répondant aux questions des journalistes, le conseiller du Président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger a mis en exergue "la richesse du mouvement associatif national, grâce à des jeunes maîtrisant les technologies du numérique, de la communication et de l'information." "Nous œuvrons

en vue de la valorisation de cette richesse à travers l'élaboration d'une plate forme numérique nationale réunissant tous les membres des associations au double plan national et étranger, et portant sur toutes leur activités et les informations relatives au secteur». Selon M. Berramdane, cette plate forme "ouverte à tous les acteurs du domaine" constituera un "moyen de communication direct et permanent" avec son organe consultatif en vue de "faire des propositions et de soumettre différentes préoccupations" tout en "obtenant des informations officielles fiables dans différents domaines". Sur un autre plan, il a admis le "besoin pressant" d'une "protection juridique" et d'un "amendement de la loi actuelle portant organisation des associations" pour les personnes actives dans le domaine du bénévolat et du mouvement associatif, citant pour preuve les actions de solidarité pour faire face à la pandémie de Covid-19.

Université d'été de la fondation algéro-américaine

Près de 280 personnes ont pris part à la 3^e édition

Près de 280 personnes ont pris part à la troisième édition de l'université d'été de la fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST) qui s'est tenue du 18 juillet au 29 août. Doctorants, étudiants en master et enseignants universitaires ainsi que des chercheurs algériens de renommée aux Etats-Unis et ailleurs activant dans différents domaines scientifiques, ont participé à cette troisième édition ayant axé ses travaux sur les thèmes de l'énergie renouvelable, la biologie, la biotechnologie, la santé, le génie civil, l'architecture et l'urbanisme, l'informatique et la cybersécurité, a-t-on appris auprès des organisateurs. Près de 280 personnes, entre doctorants, étudiants en master et enseignants universitaires ainsi que des chercheurs algériens de renommée aux Etats-Unis et ailleurs activant dans différents domaines scientifiques, ont pris part à ces travaux. S'exprimant lors de cette rencontre, le président de la Fondation AAF-CEST, Taha Merghoub, a indiqué que son institution a veillé, tout d'abord, à "faire pérenniser cette initiative, qui a débuté en 2018, malgré les difficultés imposées par la pandémie du Covid-19", avant d'exprimer sa "satisfaction quant au succès qui a couronné cette 3^e édition". Le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur, Hafid Aourag, et le conseiller chargé des affaires culturelles et scientifiques près l'ambassade d'Algérie à Washington, Taha Bencherif, ont, pour leur part, remercié les organisateurs pour cette "initiative bénéfique pour les étudiants de notre pays" et ont réitéré leur soutien continu aux efforts de la fondation, en exprimant leur "disponibilité pour appuyer ses activités visant à faire bénéficier notre pays des expériences et du savoir de nos compétences académiques nationales établies à l'étranger".

Education

« Les révisions suivies par 200.000 candidats au BAC et 56.000 candidats au BEM » affirme Ouadjaout

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a fait état, hier de 200.000 candidats au Bac et 56.000 au BEM (Brevet d'enseignement moyen) ayant bénéficié, depuis le 25 août passé, des séances de révision et de préparation aux examens, à l'échelle nationale. "Les premières statistiques révèlent l'ouverture de 2400 établissements et l'accueil de quelque 200.000 candidats aux examens du Baccalauréat, pour lesquels 43.000 enseignants ont été mobilisés", a précisé M. Ouadjaout lors d'une visite d'inspection à l'école des sourds-muets de Rouiba en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, également ministre du Travail par intérim. Concernant les épreuves du BEM, le ministre a indiqué que "5600 collègues ont été aménagés pour recevoir 56.000 candidats encadrés par 43.000 enseignants". M. Ouadjaout a rassuré, encore une fois, les élèves et leurs parents quant aux leçons incluses dans ces épreuves, à savoir celles dispensées, en présentiel, lors des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2019-2020, appelant par la même l'ensemble des acteurs pédagogiques au respect des mesures de prévention contenues dans le protocole sanitaire. Au sujet des personnes aux besoins spécifiques, le ministre a rappelé que le Gouvernement "accorde une importance particulière à cette catégorie", assurant que "les conditions humaines et matérielles nécessaires seront disponibles pour ces examens nationaux". De même qu'il a invité l'ensemble de la famille éducative, y compris les parents d'élèves à "se mobiliser pour faire réussir cet important rendez-vous". Affirmant que les services de la tutelle veillaient au suivi quotidien des révisions, le ministre a évoqué "l'élaboration d'une feuille de route par une cellule centrale composée d'inspecteurs chargés de consigner le nombre d'élèves présents à la révision, de professeurs, de médecins ainsi que les moyens de protection mis à leur disposition".

Séisme de Mila : La situation nécessite un suivi continu et régulier



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a insisté, mardi à Mila, auprès des autorités de cette wilaya sur l'impératif de suivre de manière "continue et régulière" la situation engendrée par le séisme du 7 août dernier jusqu'à ce que les conséquences de cette catastrophe naturelle soient réparées. "Il est nécessaire d'apporter la meilleure prise en charge possible aux personnes vulnérables touchées par ce séisme" notamment les personnes âgées, les femmes enceintes et les élèves en classes d'examen et qui sont hébergés actuellement sous des tentes, a précisé M. Beldjoud, accompagné du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya avec les représentants de la société civile, de la population sinistrée ainsi que des experts et des spécialistes du bâtiment. Répondant aux préoccupations soulevées par les représentants des sinistrés, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué que "les aides de l'Etat seront accordées conformément aux lois de la République". M. Kamel Beldjoud a évoqué, à cet effet, les solutions mises en place par l'Etat pour la prise en charge des personnes sinistrées, notamment la possibilité de les reloger sur le site des 600 logements publics locatifs (LPL) actuellement en cours de réalisation, avec un rythme "appréciable", dans la région de Ferdoua dans la commune Sidi Merouane. Le ministre a également évoqué la possibilité de mettre à la disposition des sinistrés des lots de terrain dotés de toutes les commodités soulignant l'importance de réaliser "des cités répondant aux normes requises de construction". A cet égard, le ministre a indiqué que quatre (4) sites ont été retenus pour en faire des lotissements de terrain, totalisant une superficie de plus de

85 hectares et pouvant accueillir près de 2000 parcelles de terrain destinées à la construction. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a souligné que les études techniques concernant ces sites ont été confiées à des bureaux d'études et des laboratoires spécialisés. Il a ajouté, qu'en attendant la déclaration de ces solutions, l'Etat a pris en charge les frais de location des maisons aux familles sinistrées. Appelant les citoyens à s'entraider pour atténuer les répercussions du tremblement de terre du 7 août, M. Beldjoud a souligné l'importance d'activer le rôle des élus et des représentants de la société civile pour faire face à la situation, indiquant que la déclaration du quartier d'El Kherba à Mila comme zone "sinistrée" permettra l'intervention du Fonds des catastrophes naturelles pour prendre en charge les personnes touchées. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a ajouté que sa visite aujourd'hui à Mila, accompagné du ministre de l'Habitat, vise à "évaluer les décisions prises après le séisme" et s'inscrit dans le cadre "du suivi régulier des développements liés à la prise en charge des familles sinistrées". M. Beldjoud a relevé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait instruit le gouvernement de trouver "des solutions appropriées pour sortir de cette situation dans les plus brefs délais". Au cours d'une séance de travail tenue à huis clos avec les représentants des familles touchées par le tremblement de terre, présidée par M. Beldjoud, accompagné du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, des rapports sur les dégâts engendrés par le séisme ont été présentés par le wali de Mila, Abdelouahab Moulay et le directeur général de l'Organisation nationale de contrôle technique de construction (CTC) ainsi que le directeur général du Laboratoire national de l'habitat et de la Construction (LNHC).

Suite aux rumeurs de reprise du trafic aérien à la mi-septembre La hausse du taux de change refait surface au marché noir

Après une baisse significative de taux de change enregistrée au niveau du marché noir de la devise, sur la place Square Port Saïd à Alger, depuis la propagation de la pandémie corona en Algérie, la demande de la devise, a augmenté au niveau de ce circuit informel ! A la suite des échos faisant l'objet de la réouverture prochaine de l'espace aérien et maritime à la mi-septembre courant. A cet effet, les cours de la monnaie unique européenne ont atteint un niveau élevé, après avoir frôlé les 20 000 DA pour un billet de 100 euros, alors que l'euro ne dépassait pas la barre des 18 400 DA, tandis que le dollar américain est à 17 200 DA pour 100 dollars. Très curieux de connaître les raisons de cette hausse sensible, en un laps de temps de la devise étrange, des cambistes nous ont indiqué, hier, que « la circulation de l'information de la réouverture de l'espace aérien, maritime ainsi que les frontières terrestres, le 12 septembre courant est derrière la spéculation. » Nous tenons à préciser que cette information n'est pas officiellement confirmée jusqu'à présent par les autorités et que le dispositif actuel

de confinement partiel a été reconduit pour un mois dans certaines wilayas (NDLR). Un autre vendeur de devises rencontré sur place avoue que « cette rumeur a contribué au retour de l'activité ici (Square Port-Saïd), mais aussi dans d'autres wilayas. » Et de poursuivre « durant les dernières 48 heures, le marché a connu une nouvelle dynamique pour la première fois depuis la mise en place des mesures de confinement fin mars dernier. » Entre autres, s'agissant des valeurs des dix devises les plus demandées par les commerçants, trabendistes, hommes d'affaires et touristes algériens et autres, le cours d'un euro a été cédé, hier, contre 198 DA à l'achat et 196 DA à la vente, quant au dollar américain atteint 172 DA à l'achat et 167 DA à la vente, et la livre sterling britannique s'arrêtait aux limites de 222 DA à l'achat et 215 DA à la vente, et le dirham marocain est à 18 DA à l'achat et 17 DA à la vente, pour ce qui est du dinar tunisien, il est à 61 DA à l'achat et 59 DA à la vente. Aussi, la livre turque a également atteint 25 DA à l'achat, 23 DA à la vente, et le dirham émirati est à 45 DA à l'achat et 44 DA à la

vente, soit le même prix que le riyal saoudien. S'agissant du dollar canadien, il a atteint 125 DA à l'achat et 122 DA à la vente, et le Yuan Chinois 25 DA à l'achat et 23 DA à la vente. Les raisons de ce coup de flipper de la devise se résument dans la loi de l'offre et de la demande sur ce circuit informel, la stagnation du marché depuis quelques mois, et surtout, la dépréciation de la valeur de dinar au niveau de la Banque d'Algérie en un an, jusqu'à 10%, selon les analyses avancées par les économistes et des experts du marché financier. Pour rappel, les Algériens attendent avec impatience toute nouvelle décision d'ouvrir des bureaux de change qui ont été officiellement approuvés au Journal officiel en 2014, mais qui sont restés simplement de l'encre sur papier et n'ont pas vu leur chemin vers la lumière jusqu'à présent, tandis que la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale a estimé, il y a un an que la valeur des fonds en circulation dans la voie informelle est de 6 milliards de dollars.

Chlef :

Découverte du corps d'une adolescente morte noyée depuis trois jours

La dépouille mortelle d'une fille qui s'était noyée il y a trois jours de cela au large de la plage de l'Oued Zebboudj de Chlef a été découverte lundi par les unités de la protection civile de la wilaya sur la plage de Taghzoult après avoir été rejetée par la mer. La dépouille de la jeune fille a été rejetée par la mer au niveau de la plage de Taghzoult, relevant de la commune de Sidi Abderrahmane, lundi en mi-journée. Les services compétents concernés l'ont identifié comme étant la fille disparue par noyade et recherchée depuis trois jours. Des recherches intenses avaient été engagées depuis trois jours par les plongeurs de la protection civile au niveau de la plage de l'Oued Zebboudj non autorisée à la baignade et mitoyenne à la plage de Taghzoult, suite au signalement de la noyade de quatre membres d'une même famille. Deux dépouilles avaient été repêchées, un jeune a été sauvé, alors que la 4ème victime (14 ans) avait été déclarée disparue. La dépouille de la victime a été transférée à la morgue de l'établissement public hospitalier de Ténès.

Aïn Temouchent :

Une embarcation d'émigration clandestine interceptée, 15 individus arrêtés

Une bande d'organiseurs de traversées clandestines a été interceptée lors d'une opération d'émigration clandestine au niveau de la wilaya d'Aïn Temouchent. Selon des sources locales concordantes, la brigade de lutte contre l'émigration clandestine a interpellé 15 individus tentant de traverser clandestinement la Méditerranée en direction des côtes ibériques. Les individus ont été appréhendés dans un des villages côtiers de la Daïra montagneuse d'Oulhaça, au niveau de la wilaya d'Aïn Temouchent. Lors de la saisie de l'embarcation des prévenus, les policiers ont découvert neuf personnes s'apprêtant à émigrer clandestinement, dont deux mineurs âgés de 2 et 4 ans. L'embarcation dotée d'une puissance de 40 chevaux a été saisie alors que la fouille des candidats à la hargha a permis la découverte d'une somme en devises. En outre, quatre personnes âgées entre 29 et 40 ans ont été incarcérées suite à leur identification en tant qu'organiseurs de traversées illicites vers l'Espagne. Toutefois, un cinquième suspect est en fuite.

Oran :

Trois cas de décès par noyade et 171 baigneurs secourus en 15 jours

Trois morts par noyade ont été enregistrés sur les plages de la wilaya d'Oran, depuis l'ouverture de la saison estivale, le 15 août dernier. Durant la même période, les éléments de ce corps ont également porté secours à 171 autres baigneurs, a ajouté la même source, précisant que les cas de noyade se sont produits soit dans des sites rocheux et non surveillés ou en dehors des horaires de surveillance dans des plages autorisées à la baignade. Durant ces 15 derniers jours, les éléments de la protection civile ont effectué 426 interventions sur les plages de la wilaya permettant de sauver 171 personnes d'une mort certaine et prodiguer des soins sur place à 185 baigneurs et procédé à l'évacuation de 68 autres vers les centres de santé. La wilaya d'Oran compte 33 plages autorisées à la baignade le long de sa côte longue de 18 km

Tamanrasset :

L'auteur présumé du meurtre du jeune Abdelkader Asrir arrêté

Les services de Police ont arrêté l'auteur présumé du meurtre du jeune Asrir Abdelkader (12 ans) dont le corps avait été découvert samedi dernier dans une bâtisse abandonnée à Tamanrasset. L'auteur présumé du crime qui a été identifié par les policiers après d'intenses investigations et recherches sera présenté aux instances judiciaires une fois finalisées les procédures légales d'usage. Le corps du jeune Abdelkader Asrir a été découvert samedi dans une bâtisse abandonnée au quartier d'Ankouf à Tamanrasset et sa disparition remontait déjà à quatre jours, selon les proches de la victime.

Accidents de la circulation et noyades : 57 décès en une semaine

Cinquante-cinq (55) personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation (29) et des noyades (28), survenus à travers le territoire national durant la période du 23 au 29 août, indiquait un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Outre les 29 décès déplorés à la suite de 1255 accidents de la circulation, 1561 autres personnes ont été blessées, sachant que le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya M'sila avec 04 personnes décédées et 50 autres blessées, suite à 32 accidents. Concernant le dispositif de surveillance des plages, les agents chargés de la surveillance ont effectué, durant la même période, 8326 interventions ayant permis de sauver de la noyade 6034 personnes et ont assuré les premiers secours à 1903 autres personnes, ainsi que l'évacuation de 364 autres vers les structures sanitaires. Néanmoins, 28 décès par noyade, dont 17 survenus dans des plages interdites à la baignade, ont été enregistrés dans les wilayas de Mostaganem (08), de Bejaia, Chlef et Jijel, avec 03 décès chacune, à Oran, Alger et Annaba, avec 02 décès chacune, alors que Aïn Temouchent, Tlemcen, Tipaza, Skikda et El Tarf comptabilisent chacune un (01) décès. S'agissant des activités de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 328 opérations de sensibilisation et 771 autres de désinfection générale à travers 48 wilayas ayant ciblé l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que les deux opérations ont mobilisé 1885 agents, tous grades confondus, 279 ambulances et 251 engins d'incendies. Par ailleurs et dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré 302 incendies, dont 114 de forêts, 69 autres de maquis, 75 d'herbes et 44 de récoltes. Ces feux ont causé des pertes estimées à 2024 ha de forêt, 418 ha de maquis, 1175 ha d'herbes, 43270 bottes de foin, 20997 palmiers et enfin, 468 arbres fruitiers, conclut la DGPC.



Oran :

Un homme d'affaires victime d'une escroquerie de graines à 500 millions de centimes

Un homme d'affaires installé à Alger a été victime d'une escroquerie de la part d'une bande d'individus prétendant vendre des graines contre le nouveau Coronavirus. Selon des sources locales, un réseau d'escroquerie composé de trois individus âgés entre 24 et 42 ans, dont une femme connue de la justice, ont arnaqué un homme d'affaires habitant à Alger, à travers le compte « WhatsApp » de son épouse, une des chercheuses d'un laboratoire Londonien. Les escrocs ont demandé à l'homme en question d'acquérir des graines qui, selon les messages envoyés du compte de son épouse, servaient de matière première à un vaccin contre le nouveau Coronavirus, qui serait en préparation dans des laboratoires européens. Suite à cette demande de la part de son épouse, l'homme a été dirigé vers une autre complice de la bande organisée à Oran, lui proposant les graines en question pour un prix de 5.000 DA l'unité. La victime a donc, sous les indications de « son épouse » acheté 1.000 graines pour la somme de 500 millions de centimes. Une plainte a été déposée par la victime en question et l'enquête des services de police a permis l'identification et l'arrestation des membres du groupe de malfaiteurs. La perquisition des domiciles des mis en cause a permis de mettre la main sur la somme de 108,9 millions de centimes, 14.930 euros, ainsi que 1.000 des graines en question, qui ne servent, finalement, qu'à la préparation d'épices. Les trois coupables ont comparu devant la justice et ont été condamnés pour « association de malfaiteurs en vue de perpétrer un crime d'escroquerie », « diffusion de fausses informations portant atteinte à l'ordre public » et « mise en danger de la vie d'autrui », en présentant des graines comme des médicaments sans autorisation de l'autorité légalement qualifiée.

Constantine :

Placement sous mandat de dépôt d'un individu pour agression aux urgences du CHU Dr Benbadis

Le parquet de Constantine a ordonné le placement sous mandat de dépôt d'un individu pour agression contre des employés des urgences chirurgicales du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis et vol d'équipement médical. L'agresseur, un repris de justice âgé de 39 ans, a été arrêté par les éléments de la police judiciaire pour agression de fonctionnaires en exercice suivie de vol d'équipements médicaux, indique le texte. Un individu s'est introduit dans la salle de soins des urgences chirurgicales du CHU de Constantine pour voler des médicaments et des outils médicaux. Les policiers sont intervenus et procédé à l'arrestation de l'agresseur. Deux infirmiers ont fait l'objet d'agression physique et verbale de la part du mis en cause, alors qu'ils tentaient de l'empêcher de voler les outils médicaux. Le mis en cause dissimulait dans ses vêtements un ciseau médical, selon les précisions fournies

Sûreté d'Alger :

Arrestation d'un individu objet d'un avis de recherche international

Les éléments de la deuxième Sûreté urbaine de la circonscription administrative de Bab El-Oued relevant de la Sûreté d'Alger ont arrêté un individu objet d'un avis de recherche international pour une affaire de vol. L'opération est intervenue après avoir interpellé le mis en cause pour un contrôle de routine. Ce dernier ne disposait d'aucune pièce d'identité. Après son transfert au siège de la Sûreté de wilaya, il s'est avéré que le mis en cause faisait l'objet d'un avis de recherche émis par le bureau central national d'Interpol-Algérie pour une affaire de vol par effraction dans un pays européen. Après parachèvement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le Procureur de la République territorialement compétent.

Développement des cultures stratégiques

Le ministre de l'Agriculture annonce le lancement d'un vaste programme

Au cours des quatre années à venir, le secteur de l'agriculture ambitionne d'augmenter sa production de 30% avec l'objectif de diminuer, "de manière significative" les importations de produits nécessitant, actuellement, un investissement de quelque 8 milliards de dollars/an. Reçu, hier à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, signale que la stratégie mise sur pieds pour atteindre cet objectif repose sur trois fondements. Il s'agit du lancement de l'investissement dans des filières stratégiques, à l'exemple du blé tendre, des huiles et de la poudre de lait, "pesant lourdement sur la balance commerciale du pays. L'augmentation de la production de blé, précise-t-il, permettra de réaliser un gain d'un plus d'un milliard de dollars et celle des huiles tirées du colza, en particulier, d'environ 500 millions de dollars. Dans la réalisation de ce programme, outre les investisseurs, seront intégrés, indique-t-il, l'ensemble des agriculteurs, des éleveurs, ainsi que toutes les autres composantes travaillant dans le secteur agricole ou y gravitant. Pour l'intervenant, le principal défi consistera à organiser l'investissement en débureaucratisant, dit-il, l'acte économique. Pour ce faire, il annonce la création récente d'un Office de stratégie agro-industrielle, un guichet unique, "seul interlocuteur", chargé de faciliter le parcours des investisseurs, en leur levant tous les obstacles qu'ils pourraient rencontrer. L'autre volet sur lequel a été amené à s'exprimer concerne la production de semences et de plants, dont la quasi-majorité est importée des marchés étrangers, affaiblissant d'autant le pays pour ce qui a trait à sa sécurité alimentaire. En réponse à cette question, M. Hamid Hamdani signale que l'Algérie n'importe pas de semences céréalières "qui sont quasiment produites au niveau national". Pour le reste, il fait état d'un programme "qui va s'étaler dans le temps", impliquant des pépinières privées et publiques, et visant, dit-il, à produire "nos semences et nos plants". Si, relève, par ailleurs, l'invité, il existe des excédents de production agricole, ils doivent être traités par le biais des outils de régulation, dont ceux du stockage et de la transformation. L'autre solution, selon lui, devrait consister à étaler les cycles de production agricole en encourageant la création de coopératives d'agriculteurs pour organiser ces derniers.

N.I.

Jijel

La situation du projet à l'arrêt de l'usine des huiles végétales de Bazoul sera étudiée

Le ministre de l'Industrie Ferhat Aït Ali Braham a indiqué lundi à Jijel qu'il sera procédé à l'étude de la situation du projet de l'usine des huiles végétales de Bazoul dans la commune de Taher dont les travaux de réalisation sont à l'arrêt. "La situation de ce projet industriel de statut privé et les contraintes qui entravent sa concrétisation seront étudiés", a précisé le ministre lors de sa visite au chantier de ce projet à l'arrêt dans la région de Bazoul, en compagnie de la ministre la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou. Selon sa fiche technique, l'usine destinée à la transformation des graines oléagineuses s'étend sur une surface globale dépassant les 16 hectares et englobe trois (3) unités de production d'huile de soja. Les ministres de l'Industrie Ferhat Aït Ali Braham et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou, avaient présidé depuis le port de Djendjen le départ d'un navire chargé de 7.000 tonnes de matériaux de construction vers le Liban dans le cadre d'une opération de solidarité avec ce pays suite à l'explosion survenue au port de Beyrouth, le 4 août dernier. L'opération s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Liban à Alger, Mohamed Hassan.

Entré en vigueur aujourd'hui de l'Accord d'association Algérie-UE



12 années déjà se sont écoulées

C'est aujourd'hui, 1er septembre 2020, que s'achève les 12 années de transition de l'Accord d'association avec l'Union européenne et son entrée en vigueur, signé faut-il le rappeler en septembre 2000 entre l'Algérie et l'Union européenne. Les experts appellent à l'occasion à la révision des clauses de ce partenariat. Après tant d'années de préparation et d'exercices d'échanges non concluants pour l'Algérie, les opérateurs estiment qu'il est bel et bien temps d'une renégociation pour un réel partenariat gagnant-gagnant. « C'est un accord qui doit être revu à tout prix, car dans les conditions actuelles il demeure désavantageux à l'économie nationale, pas encore prête à affronter les mastodontes de l'Europe Unie », tel est le constat des opérateurs et associations économiques qui dénoncent une situation défavorable qui s'est inscrite dans la durée. « L'application totale de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, entré en vigueur en 2005, signifie l'entrée de produits et services de et vers cet espace commercial euro-algérien avec zéro droit de douane. Or les opérateurs économiques craignent pouvoir

faire face à la concurrence des produits européens », a indiqué Samy Akli, président de la Confédération nationale du Patronat-citoyen. « Reporté par deux fois, en 2010 et 2015, le démantèlement tarifaire total avec l'UE devra encore attendre », estime de son côté Ali Benasri, président des Exportateurs algériens. « Nous sommes dans un tournant historique dans la gouvernance du pays, donc en situation fragile, ce qui nécessite un accompagnement pour aider au développement économique du pays », ajoute M. Benasri. Et d'ajouter que « l'Europe doit comprendre que l'Algérie est un partenaire entier et qu'au-delà des aspects politique et sécuritaire, le commerce doit, lui aussi, être surpassé ». Pour cet opérateur « l'accord d'association ne menace pas les intérêts de l'Europe dont les échanges avec l'Algérie n'excèdent pas 0,8 % » et de rappeler « côté algérien, il faut faire valoir que cet accord est un partenariat et de prospérité partagés. Mais, en dépit de leurs avancées en matière d'innovation, le principe de prospérité partagée n'a pas été respecté côté européen », déplore pour sa part le chef d'entreprise Chakib Boulbenza, notamment en matière de transfert technologique. Rappelons que ce pacte de partenariat, signé en avril 2002,

n'est entré en vigueur qu'en septembre 2005. Depuis, la balance commerciale entre l'Algérie et les pays de l'Union a toujours été en défaveur de notre pays. Notons que depuis septembre 2005 jusqu'à 2015, seulement, les exportations algériennes hors hydrocarbures (HH) à destination de l'UE n'ont même pas atteint les 14 milliards de dollars, alors que le cumul des importations algériennes auprès de son partenaire européen s'est chiffré à 220 milliards de dollars avec une moyenne annuelle de 22 milliards de dollars. Les exportations algériennes hors hydrocarbures vers les pays de l'UE sont passées de 597 millions de dollars en 2005 à seulement 2,3 milliards de dollars en 2014 avant de baisser à 1,6 milliard de dollars en 2015. L'impact dudit accord sur le flux des investissements directs européens vers l'Algérie n'a pas été non plus avantageux non plus. Les chiffres parlent aussi de pertes algériennes estimées à 30 milliards de dollars. Alors que l'approche commerciale de l'Europe est contestée, il est reproché à l'Algérie de ne pas se développer assez vite. À cette optique et à ce rythme, l'Accord d'association semble à ce jour inapplicable.

Yasmine D

Pétrole: Le Brent s'approche des 46 dollars à Londres

Les prix du pétrole progressaient hier en cours d'échanges européens, aidés notamment par l'affaiblissement continu du dollar. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 45,76 dollars hier matin à Londres, en hausse de 1,06% par rapport à la clôture de lundi. À New York, le baril américain de WTI pour octobre prenait également 1,06% à 43,06 dollars. "La faiblesse du dollar (au plus bas depuis avril 2018, comparé à un panier de devises) et la discipline de production étalée par l'Opep+, avec de plus en plus de membres de l'alliance réduisant leurs exportations, soutiennent les prix", a commenté Eugen Weinberg, analyste. L'organisation et ses alliés sont convenus de limiter très fortement leur production pour enrayer l'effondrement des prix observé en mars. Si ces contraintes ont été assouplies cet été, les membres de l'Opep+ sont censés diminuer leur production

de 7,7 millions de barils par jour jusqu'en janvier. "L'Irak et le Nigeria ont tous les deux promis de compenser leurs surproductions des précédents mois", a rappelé Tamas Varga, analyste. Les deux pays ont notamment été pointés du doigt mi-août lors d'une réunion de suivi de l'accord. Concernant le dollar, le pétrole étant libellé en billet vert, une baisse de celui-ci rend l'or noir moins onéreux pour les acheteurs utilisant d'autres devises, ce qui alimente la demande et soutient les prix. Par ailleurs, l'ouragan Laura, dont l'arrivée dans le Golfe du Mexique a fait monter les prix en milieu de semaine dernière, a occasionné moins de dégâts qu'attendu. Ces dommages moindres avaient d'ailleurs pénalisés les cours de l'or noir lundi, tandis que les infrastructures pétrolières reprenaient progressivement leur

Conversion des véhicules au GPL/c :

L'Etat prendra en charge 50 % des coûts



Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a souligné l'urgence d'accélérer l'usage du GPLc pour les voitures à travers des mesures administratives et juridiques incitatives, en levant les contraintes entravant ce processus. "Il est impératif d'améliorer et d'accroître, dans l'immédiat, l'usage du GPLc en rénovant aussi bien les conditions d'accès à ce carburant, que les motivations susceptibles d'encourager le recours à ce carburant, à travers une nouvelle réglementation", a déclaré M. Attar lors d'un point de presse en marge d'une réunion sur les carburants propres, tenue conjointement avec le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour. Le ministre a affirmé que l'opération de l'introduction du GPLc a commencé en 1983, notant cependant qu'il y a des blocages juridiques et des lourdeurs administratives qui entravent l'utilisation de ce carburant propre. Il a soulevé, entre autres, le problème de stationnement pour les véhicules qui roulent au GPLc à qui on interdit l'accès aux parcs de stationnement en sous-sol suite à une consigne de sécurité imposée depuis les années 1990. Selon ses propos, il faut une réglementation pour annuler cette mesure, assurant par ailleurs que le problème de sécurité ne se pose plus actuellement avec l'évolution technologique. Il a également évoqué le fonds de soutien pour l'encouragement des usagers du GPLc, qu'il faudrait relancer, affirmant que l'Etat supporte 50% du coût de la conversion des véhicules en GPLc. Cette

réunion, a regroupé des responsables de Sonatrach, de Sonelgaz et de Naftal pour débattre des actions à mettre en œuvre afin de promouvoir les carburants propres tels le GPLc et le gaz naturel carburant (GNC). Il est aussi question d'économiser des carburants à court et moyen terme, avec l'objectif d'arrêter les importations d'essences à compter de 2021, et réduire progressivement celles du gasoil à compter de la même année. "La tâche n'est pas facile, mais elle est nécessaire et par conséquent possible, pour peu qu'elle soit mise en œuvre de façon progressive tout au long de la décennie 2020-2030", a-t-il déclaré en précisant que l'objectif étant d'accélérer l'usage du GPLc immédiatement, puis le remplacer à moyen terme avec le GNC et l'électricité pour économiser, aussi dès le moyen terme, des volumes de GPL pour d'autres usages futurs aussi bien en matière de sécurité énergétique que pour l'industrie pétrochimique au-delà de 2030. "La mission est commune à nos deux secteurs, Energie et Transition Énergétique-Energies renouvelables, à condition que chacun prenne en charge ce qui le concerne et qu'il y ait une collaboration totale", a-t-il estimé. Le ministre a rappelé qu'actuellement l'Algérie consomme un peu plus de 14,5 millions de tonnes de carburants par an, dont pas moins de 10,5 millions de tonnes en gasoil et 4 millions de tonnes d'essences dont 0,1 million de tonnes d'essence et 1,4 million de tonnes de gasoil importés, pour un montant de 897 millions de dollars par an. Il a également rappelé que Sonatrach s'est engagée à ne produire d'ici la fin de l'année qu'un

seul type d'essence, et par conséquent à ne plus en importer dès 2021. Mais derrière cette décision, a-t-il ajouté, "il y a d'autres mesures à ne pas négliger en matière d'organisation et de prix au niveau de Naftal". Toujours pour les essences, il a rappelé que l'objectif de réduction de la consommation est toujours d'actualité à travers la conversion au GPLc qu'il faut accélérer. Mais pour cela, "il faut tenir compte des capacités de conversion actuelles et des mécanismes de subvention et pour quelles catégories de véhicules et d'usagers". Concernant le GNC, le ministre estime que c'est en principe le carburant qui devrait remplacer progressivement aussi bien l'essence que le Gasoil dès 2021, et plus tard le GPLc à compter de 2025 environ avec l'électricité. Pour sa part, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a affirmé la nécessité pour le pays de repérer les gisements d'économie d'énergie sur lesquels il pourrait miser pour réussir sa transition énergétique. M. Chitour a souligné la nécessité de rationaliser la consommation de l'énergie notamment dans les secteurs de l'habitat et celui des transports en vue de diminuer progressivement la forte dépendance du pays des énergies fossiles. Il a ajouté qu'il y avait beaucoup de choses à faire pour rationaliser la consommation énergétique dans le secteur des transports qui consomme, à lui seul 40%, de l'énergie produite.

Moussa O / Ag

Agriculture

L'enquête pour indemnisation contre les sinistres agricoles finalisée

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Hamid Hamdani, a annoncé, hier à Alger, que l'enquête pour l'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs victimes des feux de forêts et du stress hydrique a été achevée. "L'enquête sur les dommages subis par les professionnels du monde agricole et les agriculteurs, qui devraient bénéficier d'aides, a été finalisée. Reste l'évaluation financière de ces pertes". Il a précisé, par ailleurs, que l'Etat s'est engagé à indemniser ces agriculteurs "en nature" sur la base de leurs pertes afin de leur permettre de relancer leur activité. Selon le dernier bilan datant du 5 août écoulé, les feux de forêts, qui ont touché 40 wilayas à l'Est, l'Ouest et même au Sud ont ravagé plus de 10.000 hectares d'arbres forestiers, dont 1.000 hectares de récoltes agricoles, 50 arbres fruitiers, 3.600 palmiers, 457 ruches d'abeilles, 120 têtes ovines, 10 têtes bovines et 2.000 poules. Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire avait déjà affirmé que l'Etat indemniserait les sinistrés de ces incendies de forêts après les expertises de terrain au niveau des wilayas touchées.



Commerce

Ouverture du 1er Salon digital international du commerce, marketing et produits nationaux

La société Andalus Trade, Show, Exhibits and Events (TSEE) organise la première édition du Salon digital international du commerce, marketing et produits nationaux en Algérie du 13 au 27 septembre avec la participation d'opérateurs algériens et étrangers. Il s'agit du premier salon digital en Algérie par rapport aux expositions gérées par cette société qui tend à en faire un nouveau départ pour l'exposition numérique des produits, précise l'organisateur de cet événement, Abderraouf Mounir Doudi qui a affirmé que l'inscription sur la plateforme du salon sera gratuite. S'étalant sur 15 jours, ce salon verra la participation de plusieurs compagnies issues des différents pays dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Jordanie et la Chine outre des opérateurs nationaux. "Nous allons contribuer à la réalisation du nouveau développement à travers la diversification des sources commerciales algériennes", souligne M. Doudi. Pour s'inscrire gratuitement sur la plateforme, la société a mis à la disposition des personnes désirant y participer les adresses électroniques suivantes: expo@andalus-tsee.com ou andalus.tsee@gmail.com.

DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Abdelmadjid Attar s'entretient avec les ambassadeurs, d'Espagne et de Corée du Sud

Le ministre de l'Energie, M. Abdelmadjid Attar, a reçu, lundi au siège de son département ministériel, M. Fernando Moran Calvo-Sotelo, ambassadeur du Royaume d'Espagne. Les entretiens entre le ministre et l'ambassadeur d'Espagne ont porté sur l'état des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Espagne "qualifiées d'excellentes et d'anciennes", ainsi que les perspectives de leur renforcement. Après avoir relevé l'importance des relations de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles dans le domaine énergétique, notamment les hydrocarbures (amont et aval), l'électricité et le dessalement d'eau de mer, le ministre a émis le souhait d'intensifier ce partenariat dans des activités entraînant plus d'intégration locale, porteuses de valeur ajoutée et de création de richesse. À cet effet, le ministre a mis l'accent sur les importantes opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur énergétique algérien dans ses différentes activités, notamment dans l'exploration, la pétrochimie l'électricité, ainsi que le dessalement d'eau de mer en invitant les entreprises espagnoles à s'impliquer activement dans ces projets avec le transfert du savoir-faire technologique et la formation des ingénieurs et des techniciens algériens. Il a insisté, aussi, sur la nécessité de la fabrication locale des équipements énergétiques pour atteindre un taux d'intégration nationale appréciable. Pour sa part, l'ambassadeur d'Espagne, a exprimé sa satisfaction des "bonnes relations entre les deux pays"

tout en relevant "l'intérêt des entreprises espagnoles à investir en Algérie et instaurer un partenariat mutuellement bénéfique". Dans le même sens M. Abdelmadjid Attar, a également reçu au siège de son département ministériel, l'ambassadeur de la République de la Corée du Sud, M. Lee Eun-yong. Les deux parties ont aussi passé en revue l'état des relations de la coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Corée du sud dans le domaine de l'énergie, qualifiées de "très bonnes" et ont abordé les voies et moyens pour leur renforcement. Relevant les importantes possibilités et opportunités de partenariat et d'investissement qu'offre le secteur de l'énergie dans ses différents segments, le ministre a invité les entreprises coréennes à investir dans le domaine de la pétrochimie, l'engineering ainsi que la fabrication locale des équipements industriels énergétiques. À cet effet, le ministre a mis l'accent sur l'importance que son secteur accorde au transfert du savoir-faire et de la technologie, l'échange d'expérience ainsi que la formation. Pour sa part, l'ambassadeur a marqué sa satisfaction quant aux bonnes et anciennes relations entre les deux pays. Il a fait part, également, de la disponibilité de son pays pour "contribuer activement au développement de projets de partenariats gagnant-gagnant tout en partageant l'expérience des entreprises sud-coréennes avec les entreprises dans le domaine de l'énergie, notamment, dans les secteurs d'avenir relatifs à la transition énergétique.

N.I

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ



Chez les enfants : La COVID-19 est moins mortelle et provoque des symptômes plus légers

Les enfants et adolescents sont moins susceptibles que les adultes de développer une COVID-19 sévère ou de mourir de la maladie, confirme la plus grande étude au monde sur des patients hospitalisés. Les chercheurs apportent aussi de nouveaux renseignements en ce qui concerne les symptômes du syndrome inflammatoire multi-systémique lié au SARS-CoV-2. Parce qu'ils sont moins souvent et moins sévèrement touchés que les adultes, l'acquisition des connaissances relatives à la Covid-19 chez les enfants reste difficile.

Les enfants et adolescents sont moins susceptibles que les adultes de développer une COVID-19 sévère ou de mourir de la maladie, confirme la plus grande étude au monde sur des patients hospitalisés. Les chercheurs apportent aussi de nouveaux renseignements en ce qui concerne les symptômes du syndrome inflammatoire multi-systémique lié au SARS-CoV-2. Parce qu'ils sont moins souvent et moins sévèrement touchés que les adultes, l'acquisition des connaissances relatives à la Covid-19 chez les enfants reste difficile. Mais comme l'explique une synthèse d'études publiée par l'agence Santé Publique France, plusieurs conclusions ont pu être établies au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie. Ainsi, une faible proportion de l'ensemble des cas de COVID-19 signalés au sein de l'Union européenne et au Royaume-Uni concerne des enfants, et en cas de diagnostic positif, ces derniers sont beaucoup moins susceptibles d'être hospitalisés ou d'avoir une issue fatale que les adultes car l'infection est généralement plus légère ou asymptomatique. La der-

nière étude en date publiée dans la revue BMJ par des chercheurs de l'université d'Edimbourg s'est intéressée aux caractéristiques cliniques des enfants et des jeunes admis à l'hôpital pour COVID-19 au Royaume-Uni confirme que ces derniers présentent généralement une infection moins grave que pour les adultes. Plus précisément, les chercheurs ont analysé les données de 651 enfants et jeunes de moins de 19 ans atteints par la COVID-19 admis dans 138 hôpitaux en Angleterre, au Pays de Galles et en Écosse entre le 17 janvier et le 3 juillet. L'âge moyen était de 4,6 ans et la plupart (58%) ne présentaient pas de comorbidités comme une affection neurologique ou de l'asthme.

C'est confirmé : une gravité moins élevée

Les résultats ont montré que le nombre d'enfants et de jeunes décédés de la COVID-19 était relativement faible, six au total. Trois enfants décédés étaient des nourrissons nés avec d'autres problèmes de santé graves et les trois autres enfants étaient âgés de 15 à 18 ans et

présentaient également de graves problèmes de santé. Environ 18% des enfants et des jeunes hospitalisés participant à l'étude ont été admis aux soins intensifs. Les chercheurs ont constaté que les enfants les plus à risque d'avoir besoin de soins intensifs étaient ceux de moins d'un mois et ceux âgés de 10 à 14 ans et à l'instar des adultes, l'obésité et l'appartenance ethnique noire se sont révélés être des facteurs de risque. « Il n'y a eu aucun décès chez les enfants d'âge scolaire par ailleurs en bonne santé. », explique le principal auteur de l'étude, le Pr Calum Semple de l'Université de Liverpool à la chaîne BBC. Parmi les enfants étudiés, 52 ont reçu un diagnostic de syndrome inflammatoire multisystémique (MIS-C), que la communauté scientifique suspecte d'être en lien avec la COVID-19 et dont les symptômes font penser à ceux de la maladie de Kawasaki, avec une note inflammatoire plus marquée. Cette maladie est caractérisée par une inflammation de la paroi des vaisseaux sanguins, particulièrement ceux du cœur (artères coronaires). Elle touche principalement les jeunes enfants avant l'âge de 5 ans.

La caféine boosterait notre capacité à résoudre des problèmes, mais pas notre créativité

Hausse de la vigilance, de la concentration, de la créativité... On donne bien des vertus à la caféine. Dans une nouvelle étude, des chercheurs américains démêlent le vrai du faux. Quoi de mieux qu'un bon café pour se réveiller/être créatif/être performant ? « Dans les cultures occidentales, la caféine est associée de manière stéréotypée aux occupations créatives et aux modes de vie, - des écrivains avec leur café aux programmeurs et à leurs boissons énergisantes - et il y a plus qu'un fond de vérité dans ces stéréotypes », a écrit Darya Zabelina, professeure de psychologie et première auteure d'une étude récemment publiée dans la revue *Consciousness and Cognition*, portant sur les effets de la caféine. Bien que les avantages cognitifs de la caféine (vigilance et concentration accrues, perfor-

mances motrices améliorées) soient bien établis, l'effet de ce stimulant sur la créativité est méconnu ou fantasmé, a ajouté la chercheuse. Dans cette nouvelle étude, la chercheuse et son équipe ont engagé 80 volontaires, lesquels ont été répartis au hasard en deux groupes. Dans le premier, les participants ont reçu une pilule contenant 200 mg de caféine, l'équivalent d'une tasse de café corsé, tandis que les participants du second groupe, ou groupe témoin, ont reçu un placebo. Évidemment, ni les volontaires ni les chercheurs ne savaient qui avait été affectés dans quel groupe. Des tests permettant de mesurer la pensée convergente et la pensée divergente des participants ont été menés, ainsi que des tests évaluant la mémoire de travail et l'humeur.

Verdict : contrairement à ce qu'on pense

communément, la caféine n'a pas permis ici de stimuler la pensée "divergente", autrement dit la créativité des participants. En revanche, la pensée "convergente" des volontaires, autrement dit la capacité de résolution des problèmes, a été améliorée, ainsi que la mémoire de travail, mémoire à court terme qui permet de stocker et de manipuler temporairement des informations pour mener à bien une tâche particulière, tel qu'un raisonnement. Les sujets du groupe ayant reçu de la caféine ont également déclaré se sentir moins tristes que les autres. « Les 200 mg de caféine ont amélioré la capacité de résolution de problèmes de manière significative, mais n'ont eu aucun effet sur la pensée créative », a résumé le Pr Zabelina. «

B.Meriem

Les bienfaits santé du raisin

Noir, rose ou vert..., ce fruit juteux et savoureux arrive sur les étals. En matière de santé, il dispense ses bienfaits en grappes.

Un puissant anti-âge

Avec un apport autour de 100 mg pour une grappe de 100 g, ce fruit est un véritable concentré d'antioxydants, des molécules qui aident à lutter contre le vieillissement. Il contient notamment du resvératrol, un allié contre le cancer, du sein en particulier. Alors n'hésitez pas à en croquer !

Coup de pouce détox

Riche en eau et en potassium, le raisin favorise l'évacuation des déchets, aide à drainer le foie et favorise l'élimination rénale. Idéal pour détoxifier l'organisme en douceur ! Pour une efficacité optimale, préférez le raisin bio, cultivé sans pesticides. Vous pouvez aussi en extraire le jus à la centrifugeuse ou à l'extracteur, pour obtenir une boisson purifiante délicieuse.

Et le transit est facilité

Source abondante de fibres douces, il aide à faciliter le transit et est reconnu pour son efficacité laxative. Il est donc parfait en cas de constipation occasionnelle. Une petite grappe de raisin en plus de vos portions de légumes habituelles, et le tour est joué !

L'allié minceur

Autre bonne raison de ne pas s'en priver : le raisin contient du piceatannol, une molécule qui serait capable de bloquer les processus cellulaires à l'œuvre dans le développement des cellules adipeuses. Une aide bienvenue pour mieux contrôler son poids au quotidien, même s'il contient davantage de sucre que la moyenne des fruits.

Pour perdre du poids Faites du sport avant midi

Les personnes qui font de l'exercice le matin semblent perdre plus de poids que celles qui pratiquent les mêmes activités plus tard dans la journée. Des chercheurs américains ont essayé d'en comprendre la raison, mais rappellent que l'activité physique est bénéfique à n'importe quel moment de la journée. La relation entre l'exercice et le poids corporel est souvent compliquée. Certaines personnes perdent beaucoup de poids en pratiquant du sport, tandis que d'autres perdent peu de kilos, et vont parfois jusqu'à en gagner. Cette variabilité a intéressé l'équipe du scientifique Erik Willis, de l'université de Caroline du Nord, aux États-Unis. Depuis environ dix ans, les chercheurs supervisent un examen approfondi sur la façon dont l'exercice régulier influence le poids corporel. Leurs dernières découvertes ont été publiées par la revue *The International Journal of Obesity*. Au cours de cette étude, une centaine de jeunes hommes et de jeunes femmes en surpoids, auparavant inactifs, se sont entraînés cinq fois par semaine dans un laboratoire. Ils ont pratiqué du jogging ou transpiré jusqu'à brûler 600 calories par séance.

Bouger avant midi

Au bout de dix mois, ils avaient tous perdu du poids. Mais l'ampleur des pertes a beaucoup fluctué d'une personne à l'autre, alors que la quantité d'exercice était la même. Lorsque les chercheurs ont tenté d'identifier ce qui distinguait les deux groupes.

Ce que vous pouvez toujours améliorer



Quand votre timing vous le permet, vous pouvez vous pencher sur certains items dans votre entreprise qui sont toujours à améliorer. Ces derniers sont souvent considérés comme secondaires notamment quand la demande client semble satisfaite. Ils peuvent vous servir non seulement à anticiper l'imprévu, améliorer encore et toujours plus la satisfaction client ou encore vous servir pour l'avenir.

Mettre en place des procédures pour chaque poste

Demander à vos salariés de décrire avec précision permet d'analyser certes la situation présente mais aussi d'anticiper. Le principe est simple, ils inscrivent ce qu'ils font (les différentes tâches) et détaillent leur manière de réaliser leur mission (journalière, semaine, mensuelle, annuelle) car certaines tâches, vous le savez bien, sont répétitives et d'autres sont reliées à divers événements de l'année). Il faut tout de même bien en présenter l'intérêt à vos salariés qui peuvent avoir peur que vous n'ayez une idée derrière la tête qui ne soit pas en leur faveur. Une des utilités de ces fiches ou consignes restent de justement pouvoir les remplacer en cas, par exemple, d'absence que ce soit pour des congés ou des raisons personnelles et non de les évincer.

Améliorer la livraison

Que l'on parle de suivi de la livraison ou encore de délai de livraison, plusieurs challenges en découlent. Déjà, que le produit soit bien conforme aux attentes à son arrivée, ce qui peut impliquer des vérifications dans les process de commandes ou une automatisation. Ensuite, que l'emballage soit bien conditionné. Les plaintes demeurent nombreuses quant à l'état d'arrivée des différents colis car il faut bien l'avouer certains transporteurs n'y vont pas de main morte. Vous pouvez aussi vérifier que le délai de livraison se rapproche de 0 ou qu'il soit le moins coûteux possible pour vos clients. La possibilité de choisir entre différents modes peut ainsi être mis en place ou encore la livraison express de vos colis. Enfin vous pouvez également améliorer le suivi de la commande.

La qualité de votre produit ou service

Il ne faut certes pas oublier votre marge mais vous pouvez toujours d'une certaine manière améliorer votre qualité de service ou produit. Il peut s'agir de détails et il est

souvent judicieux de prendre en compte l'avis client afin de savoir en quoi vous pourriez proposer une meilleure personnalisation de l'offre, une qualité supérieure ou tout simplement un choix plus large. Attention tout de même car largeur de gamme signifie parfois qualité moindre donc il ne faut pas forcément répondre à toutes les demandes surtout si vous êtes dans des produits/services coûteux. Vous devez prendre toujours en compte votre rapport qualité/prix afin qu'il soit supérieur à celui de votre concurrence sans toutefois oublier que votre entreprise doit faire des bénéfices si vous ne voulez pas mettre tout le monde au chômage dans quelques temps.

Travailler sur vos valeurs / sens

Si cette réflexion peut déjà avoir été menée et vos valeurs bien mises en relief, vous pouvez toujours travailler davantage sur votre capacité à bien les transmettre et à bien faire en sorte de donner du sens au travail de chacun. Souvent, la tendance est à l'érosion avec le temps et il faut sans cesse rappeler vos valeurs afin de garder la motivation au top. Vous pouvez améliorer les indicateurs afin qu'il soit toujours plus précis et impactant pour vos équipes. Certaines entreprises n'hésitent pas à faire des suivis en temps réel même s'il ne faut pas oublier que les tableaux ne suffisent pas, vos managers doivent également agir. Plus vos process de communication interne et supports seront nombreux et pertinents, plus vous aurez de chance de les diffuser à bon escient et de faire en sorte que vos valeurs imprègnent chaque collaborateur.

Améliorer votre suivi client

Quel que soit votre niveau de connaissance client, il peut toujours être amélioré. Si vous ne l'avez pas fait, il doit commencer dès la prospection et doit d'attendre jusqu'au client. Aujourd'hui, les datas sont clairement insuffisamment utilisées par les entreprises ou en tout cas à mauvais escient. Une majorité des français interrogés sur le sujet estime toujours que leurs informations sont insuffisamment ou mal utilisées par les entreprises. La mise à jour de vos fichiers et la capacité à transmettre une information en interne demeurent des points d'amélioration non négligeables. La difficulté réside autant dans la détermination de la pertinence de l'information récoltée, que dans sa méthode de collecte ou sa transmission entre les services. Les fichiers sont rarement à jour, la communication souvent mauvaise entre les services et l'information récoltée souvent peu qualitative...La rétention d'information, un effet délétère.

de l'administration
Le Monde
Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Mots Codés

Dans chaque carré de couleur figure un mot. Trouvez une anagramme de ce mot correspondant à l'une des définitions sous la grille (exemple au centre : TROMPE pour l'indice 14). Inscrivez, dans le cercle, le numéro de la définition du mot recherché. Reportez ensuite l'initiale du mot trouvé, ici le T, dans les cases numérotées de l'échelle de décodage. Vous y terminez une citation de Philippe Bouvard : « Tout corps humain plongé dans un bain..... ». A la fin, en additionnant les chiffres des définitions, il vous faudra totaliser 65 sur toutes les lignes, les colonnes et les grandes diagonales de ce carré magique consacré au corps humain.

RENNAIS ○ -----	ORGUE ○ -----	RARETE ○ -----	POLIS ○ -----	USURE ○ -----	=65
ZEN ○ -----	ENTIER ○ -----	ALGINE ○ -----	DISSOCIENT ○ -----	LAGUNE ○ -----	=65
BUTE ○ -----	ENVIE ○ -----	PROMET 14 TROMPE	NIER ○ -----	DURAI ○ -----	=65
RUINE ○ -----	CADUQUE ○ -----	PALPERAI ○ -----	NIOLE ○ -----	SIRI ○ -----	=65
FUMER ○ -----	CHINOIS ○ -----	CEDAI ○ -----	COCHERE ○ -----	COMATES ○ -----	=65
=65	=65	=65	=65	=65	=65

1. Post mortem, elle permet de voir tous les organes. 2. Cette poche est remplie de sucs gastriques. 3. Digestif, il va de la bouche à l'orifice du rectum. 4. C'est une couleur de globule. 5. Respiratoire, il comprend notamment les poumons et le diaphragme. 6. Elle transporte le sang en direction du cœur. 7. Elle conduit le sang du cœur vers les autres tissus. 8. C'est la troisième partie de l'intestin grêle. 9. Cet organe du goût porte les papilles. 10. C'est l'os le plus long du corps humain. 11. Cette membrane est percée en son centre d'un orifice, la pupille. 12. Il est utile à la respiration et à la phonation. 13. C'est la partie de l'os iliaque où s'emboîte l'os de la cuisse. 14. D'Eustache, elle relie l'oreille au rhinopharynx. 15. Ils s'horripilent pour donner la chaire de poule. 16. Aminés, ils sont huit essentiels à notre organisme. 17. C'est un filtre et un organe d'élimination des toxines. 18. Elle s'écoule des pores lors d'un effort. 19. Elle est stockée dans la vessie. 20. C'est l'organe sensible de la vision, à cônes et à bâtonnets. 21. Ces orifices permettent d'inspirer l'air. 22. Du vestibule ou de la cochlée, c'est un petit canal osseux. 23. Ce médecin grec soigna les gladiateurs et les empereurs. 24. C'est une illustration anatomique d'un corps dépouillé de sa peau. 25. Cet os fait face à l'ulna ou cubitus.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	T 14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	---------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

MC Oran : Le Français Bernard Casoni nouvel entraîneur

Le technicien français Bernard Casoni est devenu le nouvel entraîneur du MC Oran, en remplacement de Bachir Mecheri, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Cette désignation a été décidée, lundi soir, lors d'une réunion des membres du Conseil d'administration du club oranais, présidée par Tayeb Mehiaoui. "Nous avons trouvé un accord final avec Casoni, qui se trouve actuellement bloqué en France, suite à la fermeture des frontières à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19). Le technicien français a signé un contrat d'un an, transmis par e-mail", ont précisé des dirigeants du club. Bernard Casoni (58 ans) rejoindra Oran dès l'ouverture de l'espace aérien et la reprise des vols commerciaux, a-t-on ajouté. Il s'agit de la deuxième expérience pour Casoni dans le championnat algérien après avoir dirigé le MC Alger à deux reprises (2017-2018) et 2019. En matière de recrutement, trois nouveaux joueurs sont venus renforcer les rangs des "Rouge et blanc". Il s'agit de Chérif Siam (ex-AS Aïn M'lila), le gardien de but Houssam Lamine (ex-CS Constantine), et l'attaquant Adel Khettab (ex-WA Boufarik).

Athlétisme Le champion olympique Toufik Mekhloufi : « Je suis prêt à relever le défi à Tokyo »

Le champion olympique Toufik Mekhloufi s'estime « prêt à relever de nouveau le défi lors des olympiades de Tokyo prévues du 23 juillet au 08 août 2021. C'est ce qu'il a confirmé samedi sur les ondes de la radio chaîne 2 lors de son passage à l'émission « Sport du monde ». « J'étais prêt pour les olympiades de Tokyo mais le report de ces dernières pour cause de pandémie du coronavirus, a sérieusement impacté le programme notamment au milieu du suspens du report de ce rendez-vous des semaines durant », a-t-il fait savoir. Après un long séjour en Afrique du Sud, le fils de Souk Ahras s'est dit à l'aise pour reprendre les préparations. « Je m'appête à reprendre mes entraînements à la banlieue d'Alger, Bouchaoui précisément, mon retour au pays m'a remonté le moral après quatre mois à Johannesburg. Ces préparatifs dureront, selon l'athlète, jusqu'à l'été 2021 tout en estimant qu'il est temps que l'Algérie dispose de centres de préparations aux standards mondiaux. Le double champion (Londres 2012 et Rio 2016) n'a pas manqué d'évoquer l'après une carrière brillante annonçant son vœu d'aider à l'émergence de futurs champions qui prendront la relève pour honorer l'Algérie

Coronavirus : Feu vert pour une reprise progressive des activités sportives à huis clos



Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Khaldi d'examiner avec les différentes fédérations sportives la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huis clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline, a indiqué lundi un communiqué des services du Premier ministre. « Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports a été chargé en concertation avec les différentes fédérations sportives d'examiner la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huis clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline »

pouvait-on lire dans le communiqué. L'ensemble des compétitions sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier, en raison du Covid-19. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait annoncé le 9 juillet, comme première étape de reprise progressive, avoir autorisé les athlètes algériens « qualifiés et qualifiables » pour les prochains Jeux olympiques et Paralympiques 2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) à reprendre les entraînements « avec le strict respect des mesures de protection ». Le MJS avait également décidé récemment de « lever les mesures de suspension des activités statutaires des

structures d'organisation et d'animation sportive », ce qui permettra aux Clubs, aux Ligues et aux Fédérations sportives de tenir enfin leurs Assemblées générales de l'exercice 2019. Les mesures préventives, telles qu'énumérées par la Commission nationale de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus et le Centre national de médecine du sport doivent être scrupuleusement respectées pendant la tenue de ces assemblées, avait tenu à rappeler la tutelle. D'autre part, la Direction générale des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports avait entamé il y a trois semaines une série de discussions avec les différentes fédérations sportives, dont celle du football, en vue de la reprise des entraînements.

Ligue 1: JSKabylie Les Canaris, les premiers à reprendre les entraînements

La JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), est devenue le premier club, tous paliers confondus, à reprendre les entraînements, ce mardi, à l'occasion du stage préparatoire programmé à Akbou (Béjaia), cinq mois et demi après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). C'est parti. Les joueurs entament ce mardi matin leur première séance d'entraînement après cinq mois et demi de repos forcé en raison de la pandémie du Covid-19. Les camarades de Hamroune sont soumis à un travail axé essentiellement sur le volet physique. Cette première séance est dirigée par l'entraîneur adjoint, Mourad Karouf, assisté de l'entraîneur des gardiens,

Aomar Hamenad et le préparateur physique adjoint, Syfax Oudai", a indiqué la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Pourtant, les pouvoirs publics n'ont pas encore autorisé les clubs de l'élite à reprendre l'entraînement. Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) Sid Ali Khaldi d'examiner, avec les différentes fédérations sportives, la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huis clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline, selon un communiqué publié lundi par les services du Premier ministre. "Tous les joueurs semblent concentrés et s'exercent dans la bonne ambiance", ajoute la JSK, assurant que ce premier

stage de préparation se déroule avec "le respect des mesures barrières dans tous les espaces communs, notamment au stade". Ce premier regroupement devait initialement débuter samedi 29 août, avant d'être repoussé de 48 heures, pour permettre la finalisation des examens médicaux et le feu vert du médecin en chef du club. La formation kabyle, dirigée par l'entraîneur tunisien Yapen Zelfani, a terminé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à la 4e place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du CR Belouizdad, désigné à titre exceptionnel champion d'Algérie.

Bessa N

Afrique (compétitions interclubs) : La CAF fixe le calendrier de la prochaine édition

La Confédération africaine de football (CAF) a arrêté le calendrier de ses deux compétitions interclubs : Ligue des champions et Coupe de la Confédération, dont le tour préliminaire débutera le 20 novembre prochain et s'achèvera le 29 du même mois, a annoncé l'instance continentale hier sur son site officiel. Les 32e de finale se disputeront en décembre (aller : 11-13 décembre, retour : 18-20 décembre). Les 16es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération sont programmés le 12 février (aller) et le 19 février (retour). La phase de poules est fixée du 12 février au 11 avril pour la Ligue des champions, et du 10 mars au 28 avril pour la Coupe de la Confédération. Les associations

nationales ont du 1er septembre au 20 octobre pour inscrire leurs clubs. Les dates d'inscription de joueurs s'étalent du 21 octobre au 5 novembre et du 6 novembre au 19 novembre 2020. Les finales des compétitions interclubs CAF sont prévues les 10 juillet (Coupe de la Confédération) et 17 juillet (Ligue des champions). "Pour les associations membres qui n'ont pas complété la saison 2019-2020 mais ont homologué le classement des compétitions nationales 2019-2020 ou défini des critères pour déterminer leur classement (cas de l'Algérie, ndlr), les équipes engagées à la saison prochaine des compétitions interclubs de la CAF seront les équipes qualifiées des compétitions nationales 2019-2020

conformément aux critères d'engagement énoncés dans les articles 2 et 3 du chapitre 4 des règlements", précise la CAF. L'Algérie sera représentée par le CR Belouizdad (champion) et le MC Alger (2e) en Ligue des champions, alors que l'ES Sétif sera en lice en Coupe de la Confédération africaine, en attendant la désignation du second représentant dans cette épreuve. Suite à l'annulation de la Coupe d'Algérie 2019-2020, dont le vainqueur devait prendre part à la Coupe de la Confédération, la Fédération algérienne (FAF) devrait désigner celui qui accompagnera l'Entente dans cette compétition.

Poésie

Makhlouf Boughareb, l'humble aède des Ath-Yenni

I se gave, depuis son jeune âge, d'envolées lyriques et s'adonne allégrement à l'articulation rimique. Réservé, humble et délicat à l'extrême, Makhlouf Boughareb se laisse submerger par sa passion pour la poésie qu'il décline en langues française et amazighe et qu'il puise de ses ressentis intimes, de son environnement et des turpitudes de son époque. Si la région des Ath-Yenni (Tizi-Ouzou) est réputée pour être un creuset de l'érudition et de l'art en enfantant des sommités mondiales comme Mohamed Arkoun, Mouloud Mammeri ou encore le chanteur Idir, cette pittoresque localité, nichée au pied du majestueux Djurdjura, a donné également naissance à de multiples autres talents versés dans divers domaines, tel que celui consistant à ciseler les mots, avec autant de dextérité que celle ayant donné forme aux renommés bijoux locaux. Dans ce registre, Makhlouf Boughareb est sans contexte l'un des plus en vue, grâce à un talent affirmé et précoce pour la belle prose. En attestent les multiples gratifications auréolant sa fertile créativité. La plus récente étant la sélection, en juin 2020, d'un de ses poèmes par l'anthologie française "Poètes en roue libre", aux côtés de 21 autres noms représentant les deux rives de la Méditerranée. "C'est une anthologie de référence et qui a beaucoup de visibilité. D'ailleurs, j'ai eu de nombreux échos positifs à la suite de cette sélection!", commente-t-il pour l'APS, précisant que c'est "L'échanson" qui lui vaudra cette place. Il y dit : " A tous les jours traqués comme des malentendus, j'offre à boire. A tous les captifs, aux pensifs qui ne pensent plus, j'offre à boire. Aux mutins, aux lutins et mêmes aux matons». En 2004, il a également figuré dans les anthologies "Les cygnes de l'Aube" et "Les chants des larmes", un livre collectif international dédié à la poésie et édité en France par la maison " Lire et méditer". Natif, il y a plus d'un demi-siècle du village de Taourirt-Mimoun, l'aède des Ath-Yenni dit se nourrir "de joutes ancestrales et du rêve d'assister à d'autres, plus contemporaines". Et C'est dans la littérature et la poésie universelles de Mammeri, Djaout, Baudelaire, Musset, Aragon, Prévert, ou encore dans les textes mélodieux d'Idir, Ait Menguellet, Ferré, Ferrat, etc, que son inclination pour la rime a germé. Celle-ci est née également de ses longues écoutes radiophoniques, bercé qu'il était par des émissions phares des chaînes 2 et 3, dont celles de Farid Mammeri et de Djamel Benamara. Plus tôt, son inspiration s'est nourrie de ses cahiers d'écolier pour se développer au fil de l'écriture. En langue française, ses œuvres poétiques principales sont: "L'enfer un peu", "Faire trembler mes terreurs", "Délirève". "De Pénélope à

Ulysse", tous édités en France. Accessoirement, il s'est essayé à l'écriture des nouvelles "Dompte la blancheur" et à la traduction de tamazight vers le français et inversement, citant l'œuvre de Tahar Djaout "Les rets de l'oiseleur", "Les Isefra" de M. Mammeri, "Il meurt lentement" de Pablo Neruda et "Le roman inachevé" de Louis Aragon. Ceci, en plus d'avoir composé les paroles en tamazight de quelques chansons pour le groupe musical local "Yenni". Dans le palmarès de Makhlouf Boughareb, figurent également un Prix et une attestation de mérite délivrés par la ville de Turin (Italie) pour des poèmes traduits en italien, alors que son poème "L'arc en ciel" a été lu lors de la Journée de la paix, célébrée en septembre 2015 à New York par les Nations-Unies. Sa verve créatrice a, en outre, été gratifiée en 2000 du Prix M. Mammeri pour "Tafsut-Inni" (Ce printemps-là), décerné par la Fédération des Associations amazighes ainsi que du Prix de la revue italienne "Immagine et Poésia" (2015). A son actif, le poète compte plusieurs passages, en français et en tamazight, dans des radios et télévisions nationales et étrangères ainsi que des contributions dans la presse algérienne. De même qu'il a pris part à divers festivals de poésie kabyle, en tant qu'auteur, organisateur ou membre du jury. Engagé également dans l'action associative, il a fondé et assuré le Secrétariat général des associations "Taneflit" (développement) et de "ASAKA " (le pont). "Taneflit" ayant été le 1er club algérien affilié à l'Unesco et ayant reçu, pour ses efforts, les félicitations de son ancien Directeur général, Federico Mayor. M. Boughareb résume sa conception d'un écrit poétique abouti en ces termes : "Chacun devrait dire au fond de lui: +j'aurais aimé l'écrire ce poème !+. S'agissant de ses projets futurs, il évoque des recueils de poésie "en attente d'édition, comme des lettres jamais affranchies", à l'instar de "Vacuité" où il déclame: " Aujourd'hui, ni les rues désertes ni les iconoclastes chasseurs de tourbillons. Ni les vaillantes lunes, veillant les fiers gardiens, augurant des aubes glauques. Ni les doigts crochus résignés, accrochés aux pans du ciel. Ni même l'évanescence des sourires. Et des vains départs qui récidivent. Invités par d'impromptus naufrages. Car tout se trace désormais. En déchirures, en zébrures. Et je m'en veux de n'être pas Makhlouf Boughareb". Mais quels que soient les honneurs passés et à venir, le barde des Ath-Yanni n'est pas prêt de cesser de rimer et, se faisant, de troquer la discrétion qui le distingue pour une détestable vanité. Et il le souligne si bien en se définissant comme étant "un homme simple, allant l'amble pour si peu de scintillements".

Mohamed T / Ag

Lecture

Boualem Zerouati, le bouquiniste résistant



Vue de l'extérieur, une boutique située au centre de Sétif, rue Colonel Si Haouès, ne paie pas vraiment de mine, mais suscite la curiosité une fois franchie la porte du local. En dehors des habitués des lieux, personne ne se serait douté qu'il s'agit d'un local de bouquiniste, n'eût été le mot "livres" peint en treize langues sur une petite façade blanche, toute simple, encadrant une vieille porte quadrillée de petites vitres, mais sans fioritures. Une fois le seuil franchi, l'ont est tout de suite "happé" par cette atmosphère si particulière, si studieuse que dégagent les endroits voués à la lecture et aux livres. La sobriété des lieux, où des centaines de livres emplissant un vieux meuble et une batterie d'étagères sans prétention constituent, avec quelques tables, le seul décor, sied parfaitement au propriétaire des lieux, Boualem Zerouati, la soixantaine alerte. Cet ancien professeur de langue française, amoureux des livres, exerce ce métier depuis plus de vingt-cinq ans et ne l'échangerait "pour rien au monde," confie-t-il. Son local, ouvert à tous, est surtout fréquenté par des étudiants qui y trouvent invariablement leur bonheur au regard du caractère éclectique de la collection de livres mis à leur disposition. Physique, mathématiques, philosophie, essais, annales, revues et ouvrages romanesques se côtoient dans un joyeux méli-mélo. Il suffit juste d'avoir la patience nécessaire pour "farfouiller" puis "démêler l'écheveau" pour trouver ce que l'on est venu chercher. L'effort, réel au demeurant, de classement des différents rayons par thème ou par discipline, n'enlève rien au côté "patchwork" des étagères et c'est précisément ce qui fait le charme de l'endroit éclairé à giorno et où l'ambiance semble avoir quelque chose de magique. Boualem Zerouati regrette cependant l'attrait "encore beaucoup trop relatif" qu'exercent les livres sur les jeunes. Il estime que l'école devrait jouer un rôle plus important pour inciter les écoliers, les collégiens et les lycéens à la lecture, mais "toujours de manière pédagogique." Ce bouquiniste aime tellement son métier qu'il en a fait, il y a quelques années, le thème d'une communication donnée à l'université de Pennsylvanie, aux Etats-Unis, à l'invitation d'une association d'Algériens établis outre-Atlantique. "Les bouquinistes dans la ville algérienne de Sétif", titre de sa conférence, avait suscité un réel intérêt, ce dont il n'est pas peu fier. Car il faut savoir, explique-t-il, qu'(il) "n'est pas seul à exercer cette activité." Selon lui, deux ou trois passionnés font le même métier "de façon itinérante, en sillonnant villes et villages, mais ils ne sont pas très connus car très peu médiatisés." M. Zerouati insiste, par ailleurs, sur "la nécessité de ne pas confondre libraire et bouquiniste." Le libraire, souligne-t-il, "achète et expose des livres pour les revendre, tandis que le bouquiniste n'érige pas l'objectif commercial au rang de priorité." Concédant que de nombreux libraires sont aussi des passionnés de lecture, il soutient que son activité lui "permet d'abord de vivre au cœur de sa passion tout en mettant des ouvrages à la disposition des lecteurs, ceux-ci pouvant lire sur place ou emprunter des livres moyennant de modiques sommes d'argent." "J'aime également aller au-devant de mes clients pour m'enquérir de leurs centres d'intérêt afin de leur conseiller des livres," , ajoute ce bouquiniste. Etre à l'écoute et être de bon conseil constituent les principales motivations de cet ancien professeur dont le vœu le plus cher est de transmettre sa passion à quiconque franchit le seuil de sa petite boutique. Pour finir, Boualem Zerouati, friand de citations et de belles sentences de la sagesse populaire, glisse ce proverbe arabe qui illustre, selon lui, la beauté de la lecture : "un bon livre est un jardin que l'on transporte avec soi."

T.M

Musée national de Beyrouth

Le Louvre se mobilise

Les travaux ont commencé lundi, soit la veille du centenaire du Grand Liban", souligne le Louvre dans un communiqué. Le Louvre apporte son assistance à la sécurisation du Musée national de Beyrouth, fortement endommagé par l'explosion du 4 août, a annoncé le musée lundi, jour de l'arrivée au Liban du président français Emmanuel Macron, une

deuxième visite en un mois. Cette aide s'effectue par le biais d'un partenariat avec la fondation ALIPH (Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit). Le Louvre a été chargé de piloter ce chantier. "Les travaux ont commencé lundi, soit la veille du centenaire du Grand Liban", souligne le Louvre dans un communiqué.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général

Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL

22 RUE SAHRAOUI EL ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL

021957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus :
**339 nouveaux cas, 249 guérisons et 8 décès
durant les dernières 24 heures**

Trois cent trente-neuf (339) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 249 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 44833, dont 339 nouveaux cas, soit 0,8 cas pour

100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1518 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 31493, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 17 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures entre 1 et 9 cas, 13 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 18 wilayas n'ont

enregistré aucun cas. Par ailleurs, 32 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Office du Hadj et de la Omra
Fin de fonction pour Youcef Azouza

Le directeur général de l'Office du Hadj et de la Omra, Youcef Azouza est relevé de ses fonctions, selon un décret publié

dans le dernier journal officiel. "En vertu d'un décret présidentiel datant du 15 août 2020, il est mis fin aux fonctions de monsieur Youcef

Azouza en sa qualité de directeur de l'Office du Hadj et de la Omra", atteste le JORA.

Algerie- Turquie
**Erdogan invite le président
Tebboune pour une visite officielle
en Turquie**

Le président turc Tayyip Recep Erdogan a invité le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à se rendre en Turquie, rapportent plusieurs médias citant un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le président Erdogan a chargé le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui a effectué mardi une visite officielle en Turquie, de transmettre ses salutations au président Tebboune, et ses vœux de

le recevoir lors d'une visite en Turquie. Le ministre des Affaires étrangères a informé le président turc du contenu de ses entretiens avec son homologue turc Mevlut Cavusoglu, ainsi que des mesures de coopération inscrites à l'agenda bilatéral, notamment sur la question des investissements et du commerce. Le président turc Erdogan a exprimé sa satisfaction face à l'évolution positive des relations algéro-turques en affirmant son engagement personnel à

continuer de les renforcer, notamment dans le domaine de l'investissement, pour l'intérêt commun des deux pays. Des questions régionales et internationales d'intérêt commun étaient également à l'ordre du jour de la session, notamment la situation au Mali et en Libye, où la position algérienne insiste sur la nécessité d'une voie de dialogue et d'une solution politique.

Le point sur la pandémie dans le monde

Voici les faits marquants sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

**Plus de 847.500 morts
dans le monde :**

La pandémie du nouveau coronavirus a fait plus de 847.500 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles lundi en fin d'après-midi. Plus de 25,3 millions de cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 121.381 morts, l'Inde (64.469), le Mexique (64.158) et le Royaume-Uni (41.501).

**Plus de 6 millions de cas
aux USA :**

Les Etats-Unis ont franchi lundi le seuil des 6 millions de cas recensés d'infection depuis le début de la pandémie, selon le comptage de l'université Johns Hopkins, qui fait référence. La première puissance économique mondiale est de loin la plus tou-

chée au monde par la pandémie en valeur absolue, avec plus de 183.000 morts sur son sol.

Vaccins :

La Commission européenne a annoncé sa participation au dispositif mis en place par l'Organisation mondiale de la santé pour faciliter l'accès des pays pauvres au vaccin contre le coronavirus, en contribuant à hauteur de 400 millions d'euros sous forme de garanties. Le 18 août, l'OMS avait envoyé une lettre à ses 194 pays membres, les enjoignant à adhérer d'ici au 31 août à son dispositif baptisé COVAX. Le Canada a annoncé avoir signé deux accords de principe avec les américains Novavax et Johnson & Johnson afin de s'assurer des dizaines de millions de doses de projets de vaccins en cas d'efficacité prouvée.

Dépistage :

Hong Kong lance mardi une vaste campagne de dépistage, gratuit et sur la base du volontariat, à laquelle un demi-million de Hongkongais se sont déjà inscrits, malgré la méfiance suscitée par l'implication de médecins et d'entreprises de Chine continen-

tale. Depuis l'ouverture des inscriptions samedi, plus de 510.000 personnes se sont inscrites, soit environ 7% des 7,5 millions d'habitants de Hong Kong.

**Éclaircie en Océanie et en
Algérie :**

L'Australie a recensé lundi, pour la première fois en deux mois, moins de 100 nouveaux cas contre plus de 700 au plus fort de la crise, ce qui permet d'espérer un reflux durable de la deuxième vague épidémique concentrée dans la région de Melbourne. Les écoles d'Auckland ont rouvert leurs portes, alors que la plus grande ville de Nouvelle-Zélande émergeait de près de trois semaines de confinement. Les rassemblements de plus de dix personnes, en dehors des écoles, restent interdits et le port du masque est obligatoire dans les transports en commun dans tout le pays. L'Algérie a décidé de son côté lundi d'assouplir les mesures de confinement, réduisant le nombre des préfectures soumises à un couvre-feu et rouvrant crèches, librairies et musées, après une baisse des contaminations.

Armée

**Le nouveau
Commandant de l'Ecole
d'Etat-Major installé
dans ses nouvelles
fonctions**

Le Général-Major Mohamed Omar a été installé dans ses nouvelles fonctions de Commandant de l'Ecole d'Etat-Major à l'occasion d'une cérémonie présidée mardi par le Général-Major Ammar Athamnia, Commandant des Forces terrestres, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Monsieur le Général-Major Ammar Athamnia, Commandant des Forces terrestres, a présidé, le mardi 01 septembre 2020, la cérémonie d'installation officielle du Général-Major Mohamed Omar, nouveau Commandant de l'Ecole d'Etat Major en succession du Général-

Major Abderrahmane Ben Seghir". Après la cérémonie d'accueil et la présentation des honneurs militaires à l'entrée de l'Ecole, le Commandant des Forces terrestres s'est rendu à la place d'armes où il a passé en revue les carrés alignés avant d'entamer la cérémonie d'installation. Après l'installation, le Commandant des Forces terrestres a supervisé la cérémonie de remise de l'emblème de l'Ecole au nouveau Commandant et a tenu une rencontre d'orientation avec ses cadres avant de signer le procès-verbal de l'installation et le livre d'or de l'Ecole

Coopération algero- serbe

**Aït Ali Braham
s'entretient avec
l'ambassadeur
de Serbie sur la
coopération
économique**

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a reçu, hier au siège de son ministère, l'ambassadeur de Serbie, Aleksander Jankovic, avec qui il s'est entretenu sur la coopération bilatérale économique notamment dans le domaine industriel. Lors de cette rencontre, le ministre a expliqué à son hôte la nouvelle orientation économique du pays et les mesures prises par le gouvernement algérien pour atteindre les objectifs économiques tracés, a précisé le ministère. Dans ce cadre, M. Aït Ali Braham a af-

fiché "la volonté de l'Algérie à nouer des relations de coopération et de partenariat avec la partie serbe". "Nous voulons renforcer notre coopération avec la Serbie, notre alliée de longue date", a dit le ministre. De son côté, le diplomate serbe a exprimé l'intérêt des sociétés serbes, à la recherche de marchés africains, pour l'investissement en Algérie, premier partenaire de la Serbie en Afrique et dans le monde arabe, notamment dans les secteurs des TIC, de l'industrie pharmaceutique et de la mécanique.

UNAT :

**La grève des
transporteurs
suspendue jusqu'au
20 septembre**

L'union nationale algérienne des Transporteurs (UNAT) a décidé de suspendre la grève qui était, jusqu'à la date du 20 septembre, et a confirmé son entrée en grève sans préavis après cette date dans le cas où le ministère tarderait à répondre aux revendications soulevées, a indiqué le syndicat dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Cette décision intervient dans un contexte marqué par la

programmation de l'examen du BEM prévu pour le 07 septembre 2020, du baccalauréat prévu le 13 septembre 2020 et du mouvement partiel que le président de la République a décidé hier lundi dans le corps des walis, ainsi que de la réponse du ministre des Transports aux demandes du syndicat concernant la rencontre avec ses représentants, explique le même communiqué.